

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE LA CORRÈZE**

COPIE

**CONNAISSANCE DE L'ALEA ET ELABORATION DES PLANS DE
PREVENTION DU RISQUE NATUREL D'INONDATION (PPRI)
DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE BASSIN DE LA DORDOGNE, SES
AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS, D'ARGENTAT A LIOURDRES**

Carte des enjeux pour la crue de référence (crue centennale)
du cours d'eau La Dordogne

Commune d'Astaillac

Echelle: 1/5 000

Avril 2012

Affaire n° 4311734-FLU

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour:

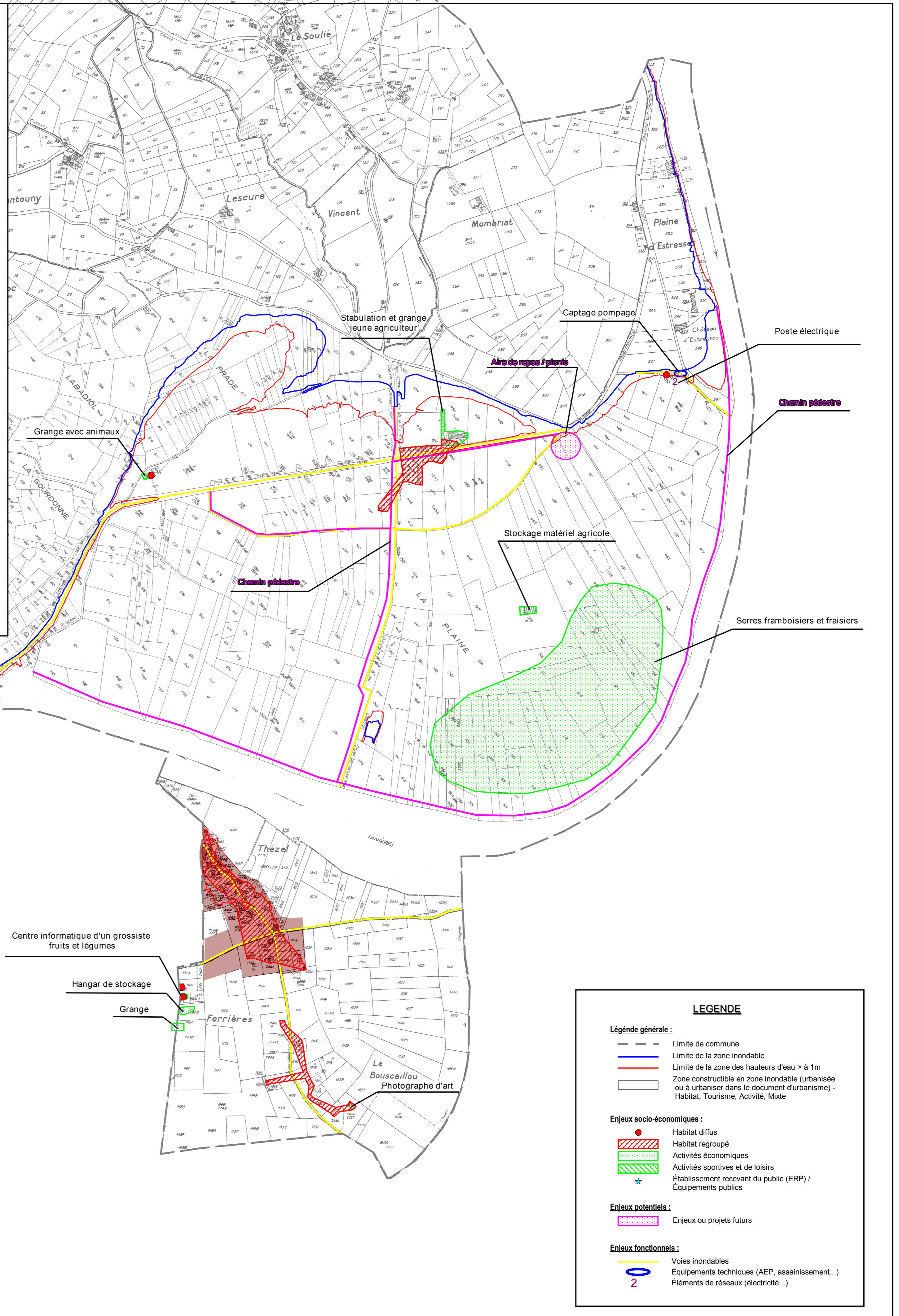
TULLE, le 30 OCT. 2013
Le Préfet

Ululul
Bruno DELSÒL

SOGREAH
GROUPE ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Rubis - 10, rue Gutenberg - B.P. 30281-33097 Mérignac cedex - Tél : 05 56 13 86 82 - Fax : 05 56 13 85 63



LEGENDE

Légende générale :

- Limite de commune
- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone des hauteurs d'eau > à 1m
- Zone constructible en zone inondable (urbanisée ou à urbaniser dans le document d'urbanisme) - Habitat, Tourisme, Activité, Mixte

Enjeux socio-économiques :

- Habitat diffus
- Habitat regroupé
- Activités économiques
- Activités sportives et de loisirs
- ★ Établissement recevant du public (ERP) / Équipements publics

Enjeux potentiels :

- Enjeux ou projets futurs

Enjeux fonctionnels :

- Voies inondables
- Équipements techniques (AEP, assainissement...)
- Éléments de réseaux (électricité...)

